

PROJET DE LOI 79
LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES MINES

‘LA LOI DES MINES PERMET LA DÉMOLITION DE MON QUARTIER

MÉMOIRE D’ANGÈLE GERMAIN
PRÉSENTÉ À
La commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles.

VAL D’OR, 15 AVRIL 2010

Table des matières

1. DANS MA FAMILLE:.....	3
2. MA POSITION :.....	4
3. MON ÉTAT D`AME	5
4. EN CONCLUSION :.....	6
5. RECOMMANDATIONS :.....	7
6. RECIT D`UN CAUCHEMAR : ADIEU MON QUARTIER.....	8

Val d'Or, 15 avril 2010

Mesdames et messieurs les députés,

Ce mémoire vous est adressé pour le projet de loi 79, loi modifiant la loi sur les mines. Je suis une citoyenne native de Malartic. Je suis née à Malartic, sur la rue Wolfe en 1960, rue qui n'existe plus depuis cet automne 2009. Mon quartier a été le premier bâti à Malartic. Mon grand-père Emile est arrivé en 1936 avec sa famille à Malartic pour travailler dans les mines. Il s'est installé sur la rue Wolfe. Malartic est une ville minière où un projet de mine à ciel ouvert a été recommandé par le Bape et autorisé par le gouvernement libéral en août 2009 au projet minier aurifère Canadian Malartic.

Dans mon mémoire, je veux vous parler de mon vécu sur la relocalisation du quartier sud de Malartic. Je vous dresse brièvement un historique sur les événements reliés à cette relocalisation massive du quart de la population de Malartic.

- La compagnie minière Osisko a commencé à parler de leur projet de mine à ciel ouvert en 2005.
- Les premiers propriétaires ont vendu leurs maisons à l'automne 2007.
- La première maison du quartier sud a été déménagée le 9 juillet 2008.
- 200 maisons ont été déménagées ou démolies et une maison a été brûlée pour servir d'exercice de feu aux pompiers débutants.
- 2 écoles ont été démolies : L'école St-Martin en automne 2009 et l'école Renaud en mars 2010.
- Une garderie et un HLM ont été démolis à l'automne 2009.
- Il reste un CHSLD à démolir et le sera sous peu.

1. DANS MA FAMILLE:

- La maison de mes parents sur la rue Wolfe a été démolie en août 2009.
- La maison de ma sœur Chantal sur la rue du Parc a été démolie en octobre 2009.
- Ma maison sur la rue Montcalm a été démolie fin octobre 2009.
- La maison à logements de mon frère sur la rue Centrale Sud a été démolie en novembre 2009.
- Ma sœur Sylvie qui vivait en logement sur la rue Montcalm et mon frère Martin qui vivait en logement sur la rue Wolfe ont été obligés de se trouver un autre gîte en novembre 2009.
- 24 membres de ma famille ont été directement touchés par ce projet minier, obligés de vendre et ou de se reloger ailleurs.
- 30 autres membres de ma famille sont affectés par la perte du quartier de leur enfance et par la perte de la maison familiale.

2. MA POSITION :

Je suis contre les mines à ciel ouvert en zone urbaine. Je suis contre la relocalisation d'une population pour permettre à une minière d'exploiter un gisement à cause de tous les impacts psychologiques, sociaux et environnementaux occasionnés par cette relocalisation. Le coût humain est trop élevé. Le principe de la relocalisation, c'est de clarifier la place pour le projet de la mine. La relocalisation dans le nouveau quartier, ça devient secondaire. Nos maisons ont eu le malheur d'être assises sur un sous-sol avec de l'or qui ne nous appartient pas.

Je suis contre une mine à ciel ouvert parce que cela a déstabilisé ma vie et celle de ma famille. On m'a mis dehors de chez moi et de ma maison, de mon quartier, des rues de mon enfance. Mon lieu d'origine a été rayé de la carte. On a saccagé mon terrain, mes arbres, mes plantes dans lesquels j'y avais mis tant de soins. On a démoli le quartier de mon enfance, déménagé l'hôpital où je suis née, rasé le bois de mon enfance, démoli la maison familiale, démoli l'école Renaud, patrimoine de Malartic qui était l'âme de la ville, défiguré la ville avec le quartier sud rayé de la carte, déboisé les environs de Malartic.

Cette relocalisation a créé beaucoup d'insécurité et d'instabilité chez mes enfants et dans ma vie de couple, chez mes parents, frères et sœurs. Ce projet a perturbé notre équilibre mental et physique créant dépression, colère, insomnie, insécurité, division dans ma famille.

Le gré à gré a créé l'isolement, semé la division et le doute entre voisins, divisé la population de Malartic, déraciné les personnes âgées nombreuses à Malartic dont mes parents et occasionné l'exode de la population native de la ville.

Ma maison, elle n'était pas à vendre, elle ne l'a jamais été, nous n'avons pas eu le choix de partir. Que pouvions nous faire face à une compagnie minière qui à tous les droits ? Mes parents ont dû déménager, la maison familiale barricadée a été le refuge de squatters. Parmi ceux-ci, mon père de 87 ans qui s'était installé un matelas pour dormir l'après-midi. Tant qu'il a pu, il est allé faire sa sieste dans la maison qu'il a habité pendant cinquante ans.

Je suis chez moi, je suis une honnête citoyenne, je paie mes taxes, mes impôts, je respecte la loi, je travaille au bien de la société comme infirmière, j'ai une famille. Je me sens comme un bon élément de la société québécoise. Mais j'ai découvert par la force des choses, que je ne suis pas grand chose devant une compagnie qui a trouvé de l'or sous ma maison. La compagnie minière a tous les droits : celle de me relocaliser, de m'acheter ou de m'exproprier. Je veux vivre tranquillement chez moi, je ne peux pas. Je n'ai pas de pouvoir, pas de recours, ma famille est seule devant une compagnie minière qui fait du gré à gré. Tant qu'à moi, c'est du gros gré, petit gré, contre ton gré. Les gens économiquement défavorisés qui ont commis un délit peuvent demander l'aide juridique. Nous, simples citoyens, qui sommes au mauvais endroit au mauvais moment, parce que le prix de l'or est élevé devons

faire du gré a gré devant une compagnie minière. Quel défi ! Que de tourments, de préoccupations, de stress, d'angoisses, d'impuissance de colère, d'insomnie, que de problèmes en plus de créer la division et l'isolement dans la population.

Les maisons ont été déménagées une par une, chaque rue a été touchée en même temps pour semer le désordre, déstabiliser le quartier, au lieu de déménager les maisons rue par rue pour respecter le voisinage on fait des trous un peu partout dans la zone à relocaliser. Il n'a pas été question de gérer ce projet dans son ensemble. Le projet Osisko ne concernait que le quartier sud. Avec du recul, le projet concernait directement tout le monde de Malartic et des environs. Les gens subiront le dynamitage, la poussière et le bruit. De plus, d'autres seront appelés à être relocalisés, expropriés ou vendus parce que la compagnie Osisko a 240 kilomètres carrés de territoire et entend l'exploiter.

Près de quatre-vingts maisons ont été démolies. De ce nombre, plusieurs maisons à logements. Des maisons humbles, mais des maisons où il faisait bon vivre, dignement, avec ses moyens, sobres mais dignes d'être respectées. De bonnes maisons rénovées, sans prétention, où il faisait bon vivre, dans la tranquillité, à petits prix, où nos enfants pouvaient jouer sans inquiétude. Où vivront ces gens qui trouvaient refuge dans ces logements à prix modique ? Car à Malartic, il faisait bon vivre simplement, sans prétention. Je ne reconnais plus ma ville amputée, son âme se meurt, c'est devenue une quelconque ville minière enlaidie, poussiéreuse, grise, venteuse.

Je me suis toujours questionnée sur l'exploration des environs de Malartic. Depuis l'ouverture de la ville, Malartic a été forée dans tous les recoins. Les anciens de Malartic l'ont toujours dit. Derrière ma maison, il y avait de vieux tuyaux de forage qui sortaient de terre, vestige d'un passé déjà foré. Est-ce vraiment de l'exploration quand on explore la même place pour une XIème fois ?

3. MON ÉTAT D'ÂME

Nous avons vendu notre maison après que le gouvernement ait autorisé le projet de mine à ciel ouvert. Nous avons été parmi les derniers à demeurer dans le quartier. Ça m'a pris deux ans pour débiter le deuil de ma terre natale, après avoir été convaincue qu'il n'y avait plus rien à faire. Je me suis fait dépouiller après avoir tenté désespérément de rester chez moi. Dépouillée, je perds mes liens, mes repères, je vis un grand déracinement. Je me suis demandée sérieusement si nous n'aurions pas dû résister, rester jusqu'à l'expropriation. Il me semble que la compagnie l'a eu facile notre quartier.

Ceux qui osent questionner le projet passent pour des chialeux, des empêcheurs de progrès, des écolos, alors que les questions se posent afin que le projet se fasse dans le respect de la population, de notre environnement, de notre eau, de notre air. Mon eau potable de qualité venant des eskers vaut autant sinon plus que l'or que l'on sortira de cette mine. L'eau, c'est notre or bleu, garant de notre santé, de notre avenir. Pas d'eau, pas de vie, pas d'air pur, asphyxie, trop de bruits, de la folie.

MON ÉTAT D'ÂME :

Lorsque je me promenais à pied, aux environs de Malartic, dans le bois, j'y voyais des « slams », beaucoup de « slams », des lacs contaminés et morts, des entrepôts de déchets, héritage des mines antérieures. De la contamination, des déchets, on en a assez comme ça. Je ne crois pas que la mine à ciel ouvert sera sans impacts négatifs majeurs pour l'environnement.

Lors de la relocalisation, Osisko nous promettait des garages neufs au début, quelques semaines plus tard on déménageait les vieux garages. Osisko nous promettait de respecter le voisinage dans les faits c'était autre chose. Je n'ai pas aimé lorsque la direction de la compagnie minière nous a ridiculisés parce que nous aimions nos arbres, notre terrain, nos fleurs, nos arbustes. Nous étions trop sentimentaux selon eux. Je n'ai pas aimé les patrouilles pendant l'été 2008. Des camionnettes circulaient dans le quartier sud, dans les bois aux environs de la zone à relocaliser à toute heure du jour, aux cinq minutes. Nous étions dévisagés comme des suspects potentiels. Suspect de quoi ? D'habiter la zone à relocaliser ?

Je me questionne également sur cet énorme trou qui restera à la fin de cette exploitation. Trou tellement gros, que la tour Eiffel pourra s'y loger et il y restera de la place. Il me semble que la compagnie ne peut partir sans remblayer son trou qui pourra être visible de la lune.

4. EN CONCLUSION :

Je suis contre la relocalisation d'une population en zone urbaine pour permettre l'exploitation d'une mine à ciel ouvert. Relocalisation évoque destruction de mes origines, destruction d'un quartier, destruction d'une ville, démolie en quelques semaines. Mes origines tenaient à quelques rues qui n'existent plus. Du patrimoine de Malartic, il reste l'église qui gît sur un gisement riche en or et dont le clocher ne tiendra pas le coup aux nombreux dynamitages à venir. Il reste le chevalement de la East Malartic à l'entrée de la ville, bâti durant la deuxième guerre mondiale. Le seul et unique du genre ans tout le Canada. La compagnie Osisko parle de le démolir pour des raisons de sécurité. La compagnie minière Osisko a suivi les lois en place. Elle a été légale dans ses actions mais je me pose la question : était-ce moralement acceptable ?

5. RECOMMANDATIONS :

Les recommandations que je fais s`adrese à vous messieurs et mes dames qui changés et votés les lois, les députés provincial je souhaite que vous modifiez en profondeur la lois sur les mines qu`il modifie la loi des mines.

- 1) Interdiction de faire des mines à ciel ouvert en zone urbaine et dans les environs dans un rayon de 6 kilomètres de la ville.
- 2) Interdire tout déplacement de population pour extraire un minerai.
- 3) Donner un service et de l`aide compétente juridique aux citoyens obligés de négocier avec des compagnies minières.
- 4) Donner un service et de l`aide compétente aux autorités municipales qui doivent négocier avec des compagnies minières.(le sort d`une population ne peut être confié uniquement entre les mains d`un conseil municipal)
- 5) Que tout projet minier de quelque envergure qu`il soit passe par les audiences du Bape
- 6) Que les recommandations du Bape soient respectées scrupuleusement
- 7) Augmenter le nombre d`inspecteurs en environnement
- 8) La compagnie minière doit remblayer la fosse en totalité. Elle en défrayer le coût total et déposer en fidéicommiss ce montant d`argent avant le début de l`exploitation.
- 9) Mettre un moratoire sur les mines à ciel ouvert. Celles-ci produisent dix huit fois plus de tonnes de déchets qu`une mine souterraine.

6. RECIT D`UN CAUCHEMAR : ADIEU MON QUARTIER

PRÉSENTATION :

Il s`agit de certains écrits tirés de mon journal intime dont je veux vous faire part et qui parle de tout ce que j`ai pu vivre durant une partie de la relocalisation.

Malartic , 19 octobre 2007.

Osisko va détruire le quartier de mon enfance, l`endroit ou je suis née, la maison où j`ai passé mon enfance.

Malartic, 16 novembre 2007.

Nous avons passé de bons moments dans notre maison. Avec l`arrivée d`Osisko tout est ébranlé. Cette mine à ciel ouvert à Malartic verra peut-être le jour. Peut-être serons nous relocalisés ou expropriés, nous verrons bien. Ca nous apporte des soucis. Ce matin, une débrouailleuse faisait un chemin en arrière de chez nous à dix mètres de ma cour dans le bois sans doute pour mettre une foreuse. Ils ne font que ça foré dans notre coin de ville. Ca ressemble à un vrai chantier. Il y a du bruit, de la boue, des trous, des tuyaux qui sortent de terre un peu partout sur la rue Wolf , une dizaine de foreuses qui travaillent. Une mine qui ouvrira pour dix ans d`exploitation et un trou à vie par la suite, de la poussière, des déchets. Tel est le sort possible de Malartic.

Je n`aurais jamais cru vivre cela dans ma vie .Etre menacée d`expropriation, moi qui me suis achetée une petite maison retirée dans un coin tranquille d`une petite ville, loin des regards. Tout en fait pour me faire oublier et vivre paisiblement. Mais les soucis nous tombent dessus bien malgré nous souvent.

J`ai écouté par hasard sur T.V 5 un reportage sur une petite ville en Bolivie appelée San Cristobal près de la frontière chilienne dans l`altiplano bolivien. Cette ville est assise sur un très gros gisement d`argent. Apex, une compagnie américaine veut exploiter le gisement d`argent. Ils ont promis que la mine ouvrirait en 2004 et engagerait prioritairement les gens de San Cristobal. Les gens ont été relocalisés plus loin de leurs terres à cultiver, dans des maisons de ciment ou il fait froid l`hiver et chaud l`été. Les gens de San Cristobal devant le code minier de Bolivie n`avaient aucun pouvoir. D`après le code minier, les compagnies ont le droit d`utiliser tout, elles peuvent tout prendre. La mine n`est toujours pas ouverte malgré la relocalisation de la ville entière. Ce qu`il y a : des trous de forage qui sont clôturés .Si la mine ouvre un jour, elle exploitera 17 à 20 années. Comme cela ressemble à Malartic.

Malartic , 14 juillet 2008.

L`été est chaud avec Osisko. Les déménagements de maisons ont débuté la semaine passée. Le 9 juillet 2008, les premières maisons ont été déménagées sur la rue du Parc et sur la rue Pionner, la maison des Langlois. Deux autres maisons ont suivi par la suite, celle de Savard sur la rue Montcalm, maison à deux étages et celle de Monsieur Paquin sur la rue Abitibi. Quatre autres maisons seront déménagées cette semaine. Nous assistons à l`agonie d`un quartier et c`est vraiment triste et démoralisant. Notre tour devra venir, pour le meilleur et pour le pire.

Malartic 3 octobre 2008.

Triste soirée d`automne, sombre, venteuse, humide, froide avec en plus cette année, la sinistre présence d`Osisko qui se faufile dans toute la ville telle une araignée qui tisse sa toile et attrape au vol ses proies. L`omniprésence d`Osisko est malheureusement une triste réalité dans notre quartier. Osisko sème le vide, la fuite, les départs, la désolation. Ils laissent des trous béants, ils creusent la tombe de notre quartier qui existait bien avant eux. Malartic s`est souvent fait appeler ville fantôme, ce soir, j`en ai froid dans le dos en me promenant sur la rue Pionner ou il ne reste que sept maisons : deux d`un côté, cinq de l`autre. Désolation, c`est le mot qui me vient et c`est sinistre.

Mon voisin d`en face est parti, les employés d`Osisko préparent la maison pour son grand déplacement, de l`autre côté de la ville dans un grand champ de bouette . Et le prochain sera le voisin de mon voisin et peut-être ma voisine la semaine prochaine. C`est désolant d`être spectateur de tout cela et la rage me monte au cœur aujourd`hui, une colère insoupçonnée gronde dans tout mon être. Est-ce possible que cette compagnie minière est tant de pouvoir sans qu`on ne puisse rien faire ? Je regarde partir les maisons une à une, je ne peux pas être en accord avec cela, avant même que le gouvernement ait donné son accord ! Les lois sont mal faites, elles ne protègent pas le petit citoyen. J`apprécie l`aide précieuse des quelques citoyens conscients, sensibles à la cause. Je prie le Ciel pour qu`Il nous vienne en aide. Je me sens si petite et démunie. Il n`y a que la colère qui gronde en moi, qui me dit de résister, je ne dois pas les laisser faire, m`opposer même dans le peu que je peux faire, m`opposer même si j`ai peur des fois.

Il y a un lot de mécontents, il y en a plus qu`un. Les gens négocient même si on nous ridiculise, nous humilie, rabaisse notre bien. Les maisons à Malartic, ça ne vaut rien ! On nous donne un ridicule cinq mille dollars pour le grand dérangement.

Osisko impose sa présence dans la ville , dans le quartier et menace ma maison. Il faut mettre beaucoup de temps et d`énergie pour se défendre.

Malartic , 9 octobre 2008.

Il est deux heures du matin . Je fais de l'insomnie. Osisko continue son travail de démantèlement . La maison rouge en face de chez moi est en train de partir. L'aménagement paysager a été arraché . La maison est là toute nue, elle attend d'être arrachée à son solage. L'ancien propriétaire de cette maison doit se retourner dans sa tombe ! Je suis certaine qu'il n'aurait pas laissé faire cela. Et la maison bleue voisine aura le même sort. Ma seule consolation, mes voisins immédiats ne déménagent pas cet automne. Répit, nous aurons un répit jusqu'au printemps. Nous verrons au printemps.

J'essaie de m'accrocher au positif de ma vie en ces temps sombres de l'histoire de Malartic. Dans notre rond point, il y a quatre maisons de déménagées : la maison en pierres des champs, la maison beige à Desrochers, la maison bleue à Nicolas, la blanche à Monsieur Dupuis.

J'essaie de relativiser mon malheur sur une échelle de malheurs. Je ne vis pas le pire, triste consolation. Le pire, c'est la mort, la maladie, les graves accidents, la guerre, la famine, la perte d'espoir, la perte de son bonheur.

Malartic, 10 octobre 2008

« 2h30 du matin » Je fais encore de l'insomnie. La maison bleue et la maison rouge sont prêtes pour le grand départ. Il y a un vide dans mon environnement. Je me sens trahie .Je me sens comme une « moins que rien » laissée pour compte. Je ne vis pas de belles émotions. La colère laisse la place à la tristesse, à la déprime. Mon estime de soi en prend un coup. Je me sens seule, isolée, démunie, sans intérêt. Je vis ce coup bas très mal en fait. Mon coin de vie est devenu laid du jour au lendemain en dehors de mon contrôle, de mon pouvoir. Je n'aime pas la gestion de la compagnie minière et la gestion des dirigeants de ma ville.

Malartic 18 octobre 2008,

Les 2 maisons ont été déménagées la semaine passée. Déjà une semaine que je vis avec ce vide, ce trou en avant de chez nous. C'est laid et ça défigure mon environnement. J'ai pleuré de rage, de colère de déception. Je passe à quelque chose d'autre. Au lieu de m'assommer, ces déménagements m'ont renforcée dans mes convictions. J'aime ma ville et j'aime mes origines.

Je termine ce récit sur ces lignes tiré de mon journal personnel J'aurais encore bien d'autres choses à dire sur cette relocalisation de mon quartier. Un jour quand la douleur sera moins vive il faudra écrire les pages noires de l'histoire de Malartic.
Merci de votre attention.